

Alimentation Couche-Tard inc.
États financiers consolidés
29 avril 2012

Rapport de la direction	2
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3
États financiers consolidés	
États des résultats consolidés	5
États du résultat global consolidés	5
États de la variation des capitaux propres consolidés	6
États des flux de trésorerie consolidés	7
Bilans consolidés	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs externes, a révisé les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 29 avril 2012 et le 24 avril 2011 ainsi que le bilan d'ouverture au 26 avril 2010 ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 10 juillet 2012

Le président
et chef de la direction,

Le vice-président
et chef de la direction financière,

Alain Bouchard

Raymond Paré

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En vertu des articles 13a-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934* (États-Unis) et de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction de Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 29 avril 2012. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* et est élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de leur efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions. Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont sujettes au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédés. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 29 avril 2012.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, a audité les contrôles internes à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. au 29 avril 2012 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 10 juillet 2012

Le président
et chef de la direction,

Le vice-président
et chef de la direction financière,

Alain Bouchard

Raymond Paré

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
Alimentation Couche-Tard Inc.

Le 10 juillet 2012

Nous avons effectué un audit intégré des états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales pour l'exercice clos le 29 avril 2012 et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière au 29 avril 2012 et un audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 24 avril 2011. Nos opinions, qui s'appuient sur nos audits, sont présentées ci-après.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés au 29 avril 2012, au 24 avril 2011 et au 26 avril 2010 et les états consolidés des résultats, du résultat global, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 29 avril 2012 et le 24 avril 2011, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons nos audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 29 avril 2012, au 24 avril 2011 et au 26 avril 2010, ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos le 29 avril 2012 et le 24 avril 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons aussi audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 29 avril 2012.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de son évaluation de celui-ci qui est incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur la question de savoir si l'entité maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière selon les critères établis dans le document

Internal Control - Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Notre audit a été réalisé conformément à la norme énoncée dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés – Certification pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette norme requiert que l'auditeur planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comportait l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, l'exécution de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Définition du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Il comprend les politiques et les procédures qui :

1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image exacte et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées en bonne et due forme pour établir des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et que les encaissements et les décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

Opinion

À notre avis, Alimentation Couche-Tard Inc. et ses filiales ont maintenu, dans tous leurs aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 29 avril 2012 selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Limites inhérentes

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ¹
Montréal, Canada

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique No. A119427

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Chiffre d'affaires	22 997,5	18 550,4
Coût des ventes	20 028,4	15 804,7
Marge brute	2 969,1	2 745,7
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux (note 6)	2 151,7	2 028,9
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	239,8	213,7
	2 391,5	2 242,6
Bénéfice d'exploitation	577,6	503,1
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (note 5)	21,6	16,9
Frais de financement (note 8)	13,5	31,4
Revenus financiers (note 8)	(1,2)	(1,8)
Gain sur contrats de change à terme (note 24)	(17,0)	-
(Revenus) frais de financement nets (note 8)	(4,7)	29,6
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	603,9	490,4
Impôts sur les bénéfices (note 9)	146,3	121,2
Bénéfice net	457,6	369,2
Bénéfice net par action (note 10)		
De base	2,54	2,00
Dilué	2,49	1,96

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Bénéfice net	457,6	369,2
Autres éléments du résultat global		
Variations des redressements cumulés de conversion de devises ⁽¹⁾	(26,4)	40,1
Variation de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie ⁽²⁾	5,9	2,0
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie ⁽³⁾	(5,1)	(1,3)
Reclassement aux résultats d'un gain réalisé sur la vente d'un instrument financier disponible à la vente ⁽⁴⁾	(0,6)	-
Pertes actuarielles nettes (note 23) ⁽⁵⁾	(4,9)	(1,2)
Autres éléments du résultat global	(31,1)	39,6
Résultat global	426,5	408,8

- (1) Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011 ces montants incluent une perte de 10,5 \$ et un gain de 17,2 \$, respectivement, découlant de la conversion de la dette à long-terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,6 \$ et de 2,5 \$, respectivement).
- (2) Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,9 \$ et 0,6 \$, respectivement.
- (3) Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,6 \$ et 0,4 \$, respectivement.
- (4) Ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices.
- (5) Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,7 \$ et 0,6 \$, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains (note 2))

	2012 (53 semaines)				
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	323,8	19,3	1 596,3	40,0	1 979,4
Résultat global :					
Bénéfice net			457,6		457,6
Autres éléments du résultat global				(31,1)	(31,1)
Total du résultat global					426,5
Dividendes			(49,8)		(49,8)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 22)		0,4			0,4
Juste valeur initiale des options d'achat d'actions exercées	1,8	(1,8)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	19,2				19,2
Rachat et annulation d'actions (note 21)	(23,8)				(23,8)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées			(177,3)		(177,3)
Solde à la fin de l'exercice	321,0	17,9	1 826,8	8,9	2 174,6

(1) Le solde à la fin de l'exercice comprend les redressements cumulés de conversion de devises au montant de 13,1 \$, la variation cumulée de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie au montant de 1,9 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,6 \$) et des pertes actuarielles nettes cumulées de 6,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,3 \$).

	2011 (52 semaines)				
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽²⁾	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	319,5	20,4	1 319,7	0,4	1 660,0
Résultat global :					
Bénéfice net			369,2		369,2
Autres éléments du résultat global				39,6	39,6
Total du résultat global					408,8
Dividendes			(32,8)		(32,8)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 22)		1,1			1,1
Juste valeur initiale des options d'achat d'actions exercées	2,2	(2,2)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	11,4				11,4
Rachat et annulation d'actions (note 21)	(9,3)				(9,3)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées			(59,8)		(59,8)
Solde à la fin de l'exercice	323,8	19,3	1 596,3	40,0	1 979,4

(2) Le solde à la fin de l'exercice comprend les redressements cumulés de conversion de devises au montant de 40,1 \$, la variation cumulée de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie au montant de 1,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,4 \$) et des pertes actuarielles nettes cumulées de 1,2 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,4 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains (note 2))

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	457,6	369,2
Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations et des autres actifs, déduction faite de l'amortissement des crédits reportés	199,7	188,5
Impôts différés	24,2	57,9
Gain sur contrats de change à terme (note 24)	(17,0)	-
Quote-part des résultats (déduction faite des dividendes reçus) d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (note 5)	(16,8)	(6,1)
Crédits reportés	10,7	0,7
Perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	9,8	4,7
Goodwill négatif (note 4)	(6,9)	-
Intérêts implicites sur le rachat de la dette subordonnée non garantie (note 18)	-	(17,4)
Gain sur remboursement anticipé de la dette subordonnée non garantie (note 18)	-	(1,4)
Autres	17,8	22,4
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 11)	84,7	(10,2)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	763,8	608,3
Activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises (note 4)	(380,3)	(37,8)
Acquisitions d'immobilisations et d'autres actifs	(316,6)	(220,1)
Produits tirés de la cession d'immobilisations et d'autres actifs	27,8	22,0
Liquidités soumises à restrictions	(22,7)	-
Produits tirés de transactions de cession-bail	-	5,1
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(691,8)	(230,8)
Activités de financement		
Rachat d'actions (note 21)	(201,1)	(69,1)
Augmentation nette des autres emprunts (note 18)	157,1	132,7
Dividendes versés en trésorerie	(49,8)	(32,8)
Émission d'actions	19,2	11,4
Remboursement anticipé de la dette subordonnée non garantie (note 18)	-	(332,6)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(74,6)	(290,4)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2,8)	6,9
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5,4)	94,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	309,7	215,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	304,3	309,7
Informations supplémentaires :		
Intérêts versés	7,3	31,8
Intérêts et dividendes reçus	6,1	12,5
Impôts sur les bénéfices versés	91,1	93,0
Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Encaisse et dépôts à vue	253,5	258,1
Placements liquides	50,8	51,6
	304,3	309,7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 29 avril 2012, 24 avril 2011 et 26 avril 2010
(en millions de dollars américains (note 2))

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	304,3	309,7	215,7
Liquidités soumises à restrictions	22,7	-	-
Débiteurs (note 12)	420,7	349,1	280,8
Stocks (note 13)	543,9	526,0	469,9
Frais payés d'avance	28,6	21,0	20,0
Contrats de change à terme (note 24)	17,2	-	-
Impôts sur les bénéfices à recevoir	-	36,4	17,7
	1 337,4	1 242,2	1 004,1
Immobilisations corporelles (note 14)	2 248,3	1 935,4	1 914,9
Goodwill (note 15)	502,9	440,9	425,3
Immobilisations incorporelles (note 15)	217,0	188,6	188,2
Autres actifs (note 16)	68,2	58,0	55,8
Participation dans une coentreprise (note 5)	65,0	48,2	42,1
Impôts différés (note 9)	14,4	12,9	8,6
	4 453,2	3 926,2	3 639,0
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 17)	1 025,7	936,5	821,7
Provisions (note 20)	50,1	36,3	31,4
Impôts sur les bénéfices à payer	6,6	-	-
Portion à court terme de la dette à long terme (note 18)	484,4	4,6	4,4
	1 566,8	977,4	857,5
Dette à long terme (note 18)	180,8	496,9	711,9
Provisions (note 20)	107,5	88,7	87,7
Crédits reportés et autres éléments de passif (note 19)	161,4	139,5	128,0
Impôts différés (note 9)	262,1	244,3	193,9
	2 278,6	1 946,8	1 979,0
Capitaux propres			
Capital-actions (note 21)	321,0	323,8	319,5
Surplus d'apport	17,9	19,3	20,4
Bénéfices non répartis	1 826,8	1 596,3	1 319,7
Cumul des autres éléments du résultat global	8,9	40,0	0,4
	2 174,6	1 979,4	1 660,0
	4 453,2	3 926,2	3 639,0

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Alain Bouchard
Administrateur

Réal Plourde
Administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

1. Statuts et nature des activités

Alimentation Couche-Tard inc. (la « société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par action* (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204 Boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 29 avril 2012, la société exploite un réseau de sites corporatifs et d'affiliés regroupant 5 803 magasins d'accommodation en Amérique du Nord dont 4 539 sont exploités par la société et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de boissons, de produits frais, y compris la restauration rapide, d'autres produits et services et de carburant.

2. Principes de présentation

Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes 2012 et 2011 désignent les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011. L'exercice terminé le 29 avril 2012 comporte 53 semaines (52 semaines en 2011).

Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada tels que publiés dans le manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« manuel de l'ICCA »). En 2010, le manuel de l'ICCA a été révisé pour incorporer les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et exige que les sociétés ayant l'obligation publique de rendre des comptes appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Dans les présents états financiers consolidés, le terme « PCGR du Canada » réfère aux Principes Comptables Généralement Reconnus du Canada avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers consolidés annuels de la société préparés conformément aux IFRS, tels que publiés par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La société a adopté les IFRS conformément à IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière ». Conformément aux IFRS, la société a :

- fourni une information financière comparative;
- appliqué les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes de présentation de l'information financière (à l'exception de certaines exemptions relatives à la première adoption décrites à la note 29);
- appliqué rétrospectivement toutes les normes IFRS publiées en date du 10 juillet 2012 (ayant une date effective antérieure au 29 avril 2012), date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés de la société étaient dressés auparavant conformément aux PCGR du Canada qui diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de consolidation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers consolidés selon les PCGR du Canada. La note 29 présente un rapprochement de chacun des postes du bilan comparatif au 24 avril 2011 et du bilan d'ouverture au 26 avril 2010, un rapprochement de l'état des résultats et du résultat global pour l'exercice terminé le 24 avril 2011 ainsi qu'une description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments.

Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise toutefois le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis ainsi que sa dette libellée en grande partie en dollars américains.

Approbation des états financiers

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés le 10 juillet 2012 par le conseil d'administration qui a également approuvé leur publication.

3. Conventions comptables

Estimations comptables et principaux jugements

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires afférentes. La direction révisé périodiquement ses estimations, y compris celles portant sur les rabais fournisseurs, les provisions, les impôts sur les bénéfices, la comptabilisation des contrats de location et la répartition de prix d'achat selon l'information disponible. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

3. Conventions comptables (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de sa coentreprise qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote dans ses filiales. L'incidence des droits de vote potentiels que la société est actuellement en mesure d'exercer est prise en compte dans l'évaluation de l'existence du contrôle. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales américaines est le dollar américain.

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les revenus et charges sont convertis au taux de change moyen sur une période de quatre semaines. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux historique ou au taux en vigueur à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats sauf lorsqu'ils sont reportés dans les capitaux propres en tant que couverture d'investissement net.

Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux moyen sur une base périodique de quatre semaines. Les gains et les pertes de change sont présentés au cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis au taux historique. Les actifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont présentés au cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions de catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions de catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options potentielles dilutives.

Constatation des produits

Pour ses deux principales catégories de produits, les marchandises et services et le carburant, la société comptabilise le produit au point de vente. Les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises, de grignotines, de boissons, de bière, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide.

Les revenus provenant des services comprennent les commissions sur la vente de billets de loterie et l'émission de mandats, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Ces produits sont constatés au moment de la transaction. Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, ainsi que les royautés des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les franchisés et les détenteurs de licences.

Coût des ventes et rabais fournisseurs

Le principal élément inclus dans le coût des ventes est le coût spécifique des marchandises et du carburant vendus, incluant les frais de transport, déduction faite des rabais fournisseurs.

La société constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes aux états des résultats et bilans consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. Les montants reçus mais non constatés à l'état des résultats consolidés sont présentés dans les crédits reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

3. Conventions comptables (suite)

Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation, les frais de cartes de crédit et de débit et les frais généraux.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminable et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent des dépôts en fidéicommis pour des acquisitions à venir.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises - centres de distribution est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des marchandises - vente au détail est évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale et le coût des stocks de carburant est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts comptabilisée au résultat correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et la coentreprise, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si elle a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

Immobilisations corporelles, amortissements et dépréciation

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtiment	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Immeubles loués en vertu de contrats de location-financement	Durée du bail
Équipements loués en vertu de contrats de location-financement	Durée du bail

Les composantes de bâtiment comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les améliorations locatives et les immobilisations sur des propriétés louées sont amorties selon le moindre de la durée de vie utile estimative du bien et la durée du contrat de location.

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de dépréciation, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une dépréciation. Dans le cas où la valeur comptable du goodwill d'une unité génératrice de trésorerie excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

3. Conventions comptables (suite)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement de marques de commerce, de contrats d'approvisionnement en carburant et de licences. Les marques de commerce et les licences ont des durées de vie indéterminées puisqu'elles ne font pas l'objet d'expiration, sont comptabilisées au coût, ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de dépréciation lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une dépréciation. Les contrats d'approvisionnement en carburant sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq à dix ans.

Frais reportés

Les frais reportés sont principalement composés des frais encourus dans le cadre de l'étude et de la signature des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis de la société et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat. Les frais reportés comprennent aussi les frais encourus dans le cadre de l'étude et de la conclusion de contrats de location-simple qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les autres frais reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq à sept ans.

Frais de location

La société comptabilise les contrats de location-financement lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Dans certains cas, le contrat de location n'est pas concluant et la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer si un contrat de location est un contrat de location-financement qui transfère la quasi-totalité des risques et avantages se rattachant à la propriété. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-financement représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur de la propriété louée et est amorti linéairement sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-financement sont présentés sous la rubrique « immobilisations » au bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimum, la société constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible.

La société reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail.

Les gains et pertes découlant de transactions de cession-bail sont enregistrés aux résultats consolidés au moment de la transaction sauf si :

- le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif; ou
- le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

Frais de financement

Les frais de financement liés aux emprunts à terme sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette correspondante et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif. Les frais de financement liés aux emprunts renouvelables sont inclus dans les autres actifs et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue de l'entente sous-jacente.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

Les coûts de rémunération à base d'actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur pour toutes les opérations effectuées à compter de l'exercice 2003.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondante est transféré au capital-actions.

Le coût de rémunération des actions fictives (les « AF ») et le passif y afférent sont comptabilisés linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur de marché des actions catégorie B de la société et de la meilleure estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions catégorie B et tout ajustement de l'estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables.

Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, les conventions comptables suivantes ont été retenues :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels, selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont imputées aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

3. Conventions comptables (suite)

- Le taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations est égal au rendement, à la date de mesure, d'obligations corporatives de première qualité ayant des échéances similaires aux obligations de la société;
- Aux fins de la détermination du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains actuariels et les pertes actuarielles découlent de l'écart entre le taux de rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes pour cette période ou de la modification des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sans incidence sur le bénéfice net;
- Les coûts des services passés sont amortis linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis.

Pour le régime à cotisations définies, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré déficitaire lorsque la société a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état du site contaminé, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs à essence souterrains et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, le terme des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir à essence souterrain est installé, un passif actualisé est comptabilisé pour la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Le montant ajouté aux immobilisations est amorti et une charge de désactualisation est constatée en lien avec le passif actualisé sur la durée de vie utile du réservoir ou la durée du bail pour les propriétés louées.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis, la société a recours à l'auto assurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Le coût ultime actualisé de réclamations engagées à la date du bilan est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers:

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente ⁽¹⁾	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Liquidités soumises à restrictions	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Placements cotés en Bourse	Disponibles à la vente	Juste valeur	Autres éléments du résultat global
Dette bancaire et dette à long terme	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net
Comptes fournisseurs et charges à payer	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net

⁽¹⁾ L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

3. Conventions comptables (suite)

Couverture et instruments financiers dérivés

Swap sur rendement total intégré

Afin de gérer les risques actuels et prévus reliés aux variations de la juste valeur de marché des AF octroyées par la société, cette dernière utilise un contrat d'investissement qui inclut un swap sur rendement total intégré. Le swap sur rendement total intégré est comptabilisé à la juste valeur dans les autres actifs au bilan consolidé.

La société a documenté et désigné le swap sur rendement total intégré comme élément de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des AF octroyées. La société a déterminé que le swap sur rendement total intégré représente une couverture efficace, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée du swap sur rendement total intégré. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et sont subséquemment reclassés au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des AF est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsqu'il est probable que l'opération de couverture ne se réalisera pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période visée par les états financiers dans les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

Couverture de l'investissement net dans des opérations étrangères

La société a désigné la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars américains à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations étrangères. Ainsi les gains et les pertes liés à la conversion de sa dette à long terme libellée en dollars américains qui est considérée comme une couverture efficace sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses filiales étrangères. Advenant qu'une tranche de la couverture deviendrait inefficace, le montant afférent serait comptabilisé dans l'état des résultats consolidés dans les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

Contrats de change à terme

La société utilise des contrats de change à terme (« contrats de change ») pour gérer le risque de taux de change relié à des déboursés prévus en devises étrangères. Les contrats de change sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. La variation de la juste valeur des contrats de change est comptabilisée dans les (revenus) frais de financement nets.

Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la société à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur. Ultérieurement, elles sont réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs (à la date d'acquisition) des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » sont comptabilisés à leurs justes valeurs à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont passés en charges au moment où ils sont encourus.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leurs dates respectives d'acquisition.

Nouvelles normes comptables publiées récemment mais non encore appliquées

Normes révisées

Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme comptable internationale (« IAS ») 1 « Présentation des états financiers ». Les modifications régissent la présentation des autres éléments du résultat global (« AERG ») dans les états financiers, principalement en exigeant de présenter séparément les éléments de l'AERG qui doivent être reclassés aux résultats de ceux qui demeurent dans l'avoir des actionnaires.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} juillet 2012. La société appliquera ces modifications à compter du premier trimestre de son exercice 2014 et évalue actuellement l'incidence de ces changements mais n'anticipe pas d'impact important sur ses états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

3. Conventions comptables (suite)

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme IAS 19 « Avantages du personnel » afin de modifier les règles de comptabilisation des régimes de retraite à prestation déterminées. La version révisée de la norme contient plusieurs modifications, incluant l'élimination de la méthode du corridor, qui permettait auparavant de reporter une portion des gains et pertes actuariels, en plus de fournir des directives sur l'évaluation et la présentation des actifs et passifs au titre des prestations définies et d'augmenter les exigences de présentation des régimes à prestations définies.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013. La société en est encore à déterminer à quel moment elle appliquera ces changements et évalue actuellement l'incidence de ces changements mais n'anticipe pas d'impact important sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers – Information à fournir et présentation

En décembre 2011, l'IASB a publié des versions révisées des normes IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir » et IAS 32 « Instruments financiers – Présentation ». Les modifications clarifient les règles de compensation et établissent de nouvelles exigences de présentation pour les actifs et passifs financiers compensés au bilan.

Les modifications apportées à l'IFRS 7 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013 tandis que les modifications apportées à l'IAS 32 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2014. La société appliquera ces modifications à compter du premier trimestre de ses exercices 2014 et 2015, respectivement et évalue actuellement l'incidence de ces changements mais n'anticipe pas d'impact important sur ses états financiers consolidés.

Nouvelles normes

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9 « Instruments financiers » qui constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La norme fournit des indications sur le classement et l'évaluation des passifs financiers, ainsi que des exigences concernant la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers.

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2015. La société appliquera ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de son exercice 2016 et évalue actuellement l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10 « États financiers consolidés » qui établit qu'une entité doit consolider une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12 « Consolidation - entités ad hoc » et une portion de l'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ».

Accords conjoints

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11 « Accords conjoints » qui exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31 « Participations dans des coentreprises », et SIC-13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités ». IFRS 12 établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations d'une société dans d'autres entités.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur ». IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet pour toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations à fournir sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui dans de nombreux cas ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

Les nouvelles normes IFRS 10, 11, 12 et 13 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013. La société appliquera ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de son exercice 2014 et évalue actuellement l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

4. Acquisitions d'entreprises

La société a fait les acquisitions d'entreprises suivantes :

2012

- En mai 2011, la société a conclu l'acquisition de 11 magasins corporatifs situés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique auprès de Shell Canada Products. La société loue le terrain et l'immeuble pour quatre sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.
- En juin 2011, la société a signé une entente avec ExxonMobil pour 322 magasins et des contrats d'approvisionnement en carburant pour 65 autres magasins. Les magasins sont tous opérés dans le sud de la Californie aux États-Unis. Il est prévu que cette transaction soit conclue en phases dont les premières phases ont débuté au mois d'août 2011. La transaction est sujette aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles. Ci-dessous, un résumé des progrès effectués dans le cadre de cette entente au cours de l'exercice terminé le 29 avril 2012, ainsi que les étapes qui devraient être conclues subséquemment :
 - En août 2011, la société a fait l'acquisition d'un site corporatif pour lequel elle est propriétaire du terrain et de l'immeuble et a acquis des contrats d'approvisionnement en carburant pour 63 autres magasins.
 - En octobre 2011, la société a fait l'acquisition d'un magasin corporatif pour lequel elle est propriétaire du terrain et de l'immeuble ainsi que de 83 magasins opérés par des exploitants indépendants pour lesquels la société est propriétaire des immeubles et loue les terrains.
 - À la fin d'octobre 2011 et au début de novembre 2011, la société a fait l'acquisition de 72 magasins corporatifs pour lesquels elle est propriétaire du terrain et de l'immeuble pour 37 sites et loue les terrains et est propriétaire des immeubles pour les autres sites.
 - Entre le 29 janvier 2012 et le 29 avril 2012, la société a acquis huit magasins opérés par des exploitants indépendants pour lesquels l'immobilier est détenu par la société ainsi que les contrats d'approvisionnement en carburant relatif à ces magasins. De plus, durant cette période, 13 exploitants indépendants ont choisi d'accepter l'offre « bona fide » de ExxonMobil. Conséquemment, 13 contrats d'approvisionnement en carburant ont été transférés à la société durant cette période.
 - Subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 29 avril 2012 et ne faisant donc pas partie du tableau de répartition de prix d'achat présenté ci-dessous :
 - Au 29 avril 2012, il restait 144 magasins opérés par des exploitants indépendants, ainsi que les contrats d'approvisionnement en carburant y afférents, à intégrer au réseau de la société. Cependant, la vente de ces magasins à la société par ExxonMobil est conditionnelle à l'obligation de ExxonMobil de soumettre une offre « bona fide » à chacun des exploitants indépendants. Si l'offre est acceptée par l'exploitant indépendant, seul le contrat d'approvisionnement en carburant est transféré à la société.
 - La société s'attend à faire l'acquisition de 126 magasins opérés par des exploitants indépendants pour lesquels l'immobilier serait détenu par la société et s'attend au transfert à la société de 18 contrats d'approvisionnement en carburant.
- Le 13 octobre 2011, la société a acquis auprès de Chico Enterprises Inc., 26 magasins corporatifs opérant dans le nord de la Virginie-Occidentale, aux États-Unis. La société est propriétaire de l'immobilier de 25 des sites tandis qu'elle est propriétaire de l'immeuble et loue le terrain pour l'autre site.
- Les 16 et 17 novembre 2011, la société a acquis auprès de ExxonMobil, 33 magasins corporatifs opérant sous la bannière « On the Run » dans l'État de la Louisiane, aux États-Unis. La société est propriétaire des immeubles des 33 sites ainsi que des terrains de 25 sites tandis qu'elle loue les terrains pour huit sites.
- Le 12 décembre 2011, la société a acquis auprès de Neighbors Stores Inc., 11 magasins corporatifs opérant sous la bannière « Neighbors » dans l'État de la Caroline du Nord, aux États-Unis. La société est propriétaire des immeubles de huit sites ainsi que des terrains de neuf sites tandis qu'elle loue ces mêmes actifs pour les autres sites.
- Le 11 avril 2012, la société a acquis auprès de Dead River Company, 17 magasins corporatifs opérant dans l'État du Maine, aux États-Unis. Deux restaurants à service rapide ont aussi été transférés à la société. La société est propriétaire des immeubles et des terrains de 16 sites tandis qu'elle loue ces mêmes actifs pour les trois autres sites.
- Au cours de l'exercice 2012, la société a également fait l'acquisition de 19 autres magasins par l'entremise de transactions distinctes. La société loue les terrains et les immeubles pour 11 sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.

Des frais d'acquisition de 6,8 \$ ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non-réalisés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

4. Acquisitions d'entreprises (suite)

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 380,3 \$. La compagnie n'ayant pas terminé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis pour toutes ces transactions, les répartitions préliminaires du prix d'achat de certaines acquisitions sont sujettes à des ajustements aux justes valeurs des actifs et passifs jusqu'à ce que le processus soit terminé. Le tableau qui suit présente les répartitions du prix d'achat basé sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition :

	\$
Actifs corporels acquis	
Stocks	19,2
Immobilisations corporelles	281,4
Autres actifs	5,5
Actif corporel total	306,1
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	1,3
Provisions	30,9
Passif total	32,2
Actif corporel net acquis	273,9
Immobilisation incorporelles	45,8
Goodwill	67,5
Goodwill négatif comptabilisé aux frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	(6,9)
Contrepartie totale payée en espèces	380,3

La société estime que le montant du goodwill déductible aux fins fiscales se chiffre à approximativement 4,8 \$.

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill de 67,5 \$ dû principalement à l'emplacement des magasins qui est favorable aux activités de la société : emplacement accessible, faible présence de concurrents et proximité de la clientèle cible. Depuis la date d'acquisition, les revenus et les bénéfices nets relatifs à ces magasins ont été respectivement de 1 254,3 \$ et de 5,8 \$. Considérant la nature de ces acquisitions, l'information financière disponible ne permet pas de présenter fidèlement le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma de la société si elle avait réalisé ces acquisitions au début de l'exercice.

Le 11 mai 2011, la société, par l'entremise de la coentreprise RDK Ventures LLC (« RDK »), a conclu l'acquisition auprès de Gas City Ltd. de quatre magasins corporatifs situés dans la région de Chicago, aux États-Unis. RDK loue le terrain et l'immeuble pour un site et est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.

Les 8, 9 et 10 novembre 2011, la société, par l'entremise de la coentreprise RDK, a acquis auprès de Supervalu Inc., 27 magasins opérant dans la région de Chicago, en Illinois, aux États-Unis. L'entente comprend aussi le transfert à RDK de deux parcelles de terrains vacants. Des 27 magasins, 14 sont des magasins corporatifs et 13 sont exploités par des exploitants indépendants. RDK est propriétaire de l'immobilier pour 24 magasins et des deux parcelles de terrains vacants, est propriétaire des immeubles et loue les terrains pour deux sites et loue ces mêmes actifs pour le dernier magasin.

2011

- Le 9 septembre 2010, la société a fait l'acquisition de dix magasins corporatifs auprès de Compac Food Stores Inc. Neuf magasins sont situés dans la grande région de Mobile en Alabama et un est situé à Pensacola en Floride. La société est propriétaire de tous les immeubles tandis qu'elle loue quatre terrains et détient les six autres.
- Le 30 septembre 2010, la société a fait l'acquisition de 12 magasins corporatifs situés dans le centre de l'Indiana auprès de Crystal Flash Petroleum, LLC. La société est propriétaire du terrain et de l'immeuble pour un site, elle loue ces mêmes actifs pour dix sites tandis qu'elle est propriétaire de la bâtisse et loue le terrain pour un autre site.
- Au cours de l'exercice 2011, la société a également fait l'acquisition de 25 autres magasins par l'entremise de 21 transactions distinctes. La société est propriétaire des terrains et des immeubles pour 15 sites et loue ces mêmes actifs pour les dix autres sites.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

4. Acquisitions d'entreprises (suite)

Des frais d'acquisition de 10,4 \$ ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non-réalisés. Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 37,8 \$. Le tableau qui suit présente les répartitions du prix d'achat basé sur les justes valeurs à la date d'acquisition :

	\$
Actifs corporels acquis	
Stocks	2,5
Immobilisations corporelles	29,4
Autres actifs	0,2
Actif corporel total	32,1
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	0,3
Provisions	1,0
Passif total	1,3
Actif corporel net acquis	30,8
Goodwill	7,0
Contrepartie totale payée en espèces	37,8

Le montant du goodwill déductibles aux fins fiscales se chiffre approximativement à 2,3 \$.

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill de 7,0 \$ dû principalement à l'emplacement des magasins qui est favorable aux activités de la société : emplacement accessible, faible présence de concurrents et proximité de la clientèle cible.

5. Entité contrôlée conjointement

La société détient une participation de 50,01% dans la coentreprise, RDK, qui exploite des magasins d'accommodation dans la grande région métropolitaine de Chicago aux États-Unis.

Le placement de la société dans RDK est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, le bénéfice net et les flux de trésorerie de RDK.

	2012	2011
	\$	\$
Bilans		
Actif à court terme	25,1	22,6
Actif à long terme	81,7	68,5
Passif à court terme	22,9	17,5
Passif à long terme	18,9	25,4
	2012	2011
	(53 semaines)	(52 semaines)
	\$	\$
États des résultats		
Chiffre d'affaires	546,1	415,5
Charges	524,5	398,6
Bénéfice net	21,6	16,9
États des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	25,1	20,6
Activités d'investissement	(19,7)	(4,4)
Activités de financement	(11,3)	(10,7)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

6. Informations supplémentaires sur les dépenses

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Coût des ventes	20 028,4	15 804,7
Frais de vente	1 944,2	1 824,2
Frais d'administration	207,5	204,7
	22 180,1	17 833,6

Inclus des frais de location de 237,1 \$ (228,7 \$ en 2011), déduction faite des revenus de sous-location de 26,5 \$ (20,0 \$ en 2011).

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Dépenses au titre des avantages du personnel		
Salaires	776,6	731,4
Bénéfices sociaux et autres contributions relatives aux employeurs	79,0	76,6
Avantages sociaux futurs (note 23)	50,3	50,9
Rémunération et autres paiements à base d'actions (note 22)	4,8	3,8
Primes de départ	1,5	1,3
	912,2	864,0

7. Rémunération des principaux dirigeants

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	5,9	6,5
Rémunération et autres paiements à base d'actions	2,3	1,8
Avantages sociaux futurs (note 23)	2,1	1,7
	10,3	10,0

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et de la haute direction.

8. Frais de financement nets

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Frais de financement		
Dépense d'intérêts :		
Intérêts sur la dette à long terme	5,5	20,1
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-financement	0,6	0,6
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires	-	0,1
Charge de désactualisation des provisions (note 20)	5,9	5,4
Amortissement et renversement de gain sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêts désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	(9,7)
Amortissement et renversement de frais financiers reportés	-	8,0
Prime versée pour le rachat anticipé de la dette subordonnée non garantie	-	4,4
Autres charges financières	1,5	2,5
	13,5	31,4
Revenus financiers		
Intérêts sur les dépôts bancaires	0,2	0,2
Autres revenus financiers	1,0	1,6
	1,2	1,8
Gain sur contrats de change à terme	17,0	-
(Revenus) frais de financement nets	(4,7)	29,6

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

9. Impôts sur les bénéfices

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices exigibles	122,1	63,3
Impôts différés	24,2	57,9
	146,3	121,2

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés au Canada se détaillent comme suit :

	2012	2011
	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada ^(a)	27,91	29,43
Incidence des variations des taux d'imposition	0,11	0,14
Autres écarts permanents	(3,79)	(4,86)
Taux d'imposition effectif	24,23	24,71

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

	2012			
	Solde au 24 avril 2011	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat étendu ou aux capitaux propres	Solde au 29 avril 2012
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés				
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	7,2	4,8	(0,5)	11,5
Attributs fiscaux	1,1	1,2	-	2,3
Crédits reportés	(0,8)	(0,8)	-	(1,6)
Immobilisations corporelles	0,1	(1,9)	-	(1,8)
Goodwill	0,1	(0,7)	-	(0,6)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	1,5	-	1,5
Gains de change non réalisés	3,8	(9,3)	3,2	(2,3)
Autres	1,4	2,0	2,0	5,4
	12,9	(3,2)	4,7	14,4
Passifs d'impôts différés				
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(49,0)	(6,2)	-	(55,2)
Attributs fiscaux	(4,2)	3,0	-	(1,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	21,2	(17,3)	-	3,9
Crédits reportés	(10,3)	0,1	-	(10,2)
Immobilisations corporelles	208,6	45,4	-	254,0
Immobilisations incorporelles	68,8	(0,8)	-	68,0
Goodwill	24,1	2,1	-	26,2
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(21,5)	(0,3)	-	(21,8)
Gains de change non réalisés	10,2	(5,1)	(3,2)	1,9
Autres	(3,6)	0,1	-	(3,5)
	244,3	21,0	(3,2)	262,1

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

9. Impôts sur les bénéfices (suite)

	2011			
	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat étendu ou aux capitaux propres	Solde au 24 avril 2011	
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés				
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	5,7	1,5	-	7,2
Pertes en capital et autres qu'en capital	2,2	(1,1)	-	1,1
Crédits reportés	(0,3)	(0,5)	-	(0,8)
Immobilisations corporelles	0,3	(0,2)	-	0,1
Goodwill	0,1	-	-	0,1
Gains de change non réalisés	-	-	3,8	3,8
Autres	0,6	0,6	0,2	1,4
	8,6	0,3	4,0	12,9
Passifs d'impôts différés				
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(40,5)	(8,1)	(0,4)	(49,0)
Pertes en capital et autres qu'en capital	(2,8)	(1,4)	-	(4,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	7,5	13,7	-	21,2
Crédits reportés	(12,5)	2,2	-	(10,3)
Immobilisations corporelles	163,2	45,4	-	208,6
Immobilisations incorporelles	65,2	3,6	-	68,8
Goodwill	20,2	3,9	-	24,1
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(19,3)	(2,2)	-	(21,5)
Gains de change non réalisés	18,3	-	(8,1)	10,2
Autres	(5,4)	1,1	0,7	(3,6)
	193,9	58,2	(7,8)	244,3

Le détail des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés est le suivant:

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés			
Actifs d'impôts différés à recevoir dans plus de 12 mois	15,2	12,9	8,6
Actifs d'impôts différés à recevoir dans les 12 mois	(0,8)	-	-
	14,4	12,9	8,6
Passifs d'impôts différés			
Passifs d'impôts différés à recevoir dans plus de 12 mois	281,1	259,9	215,9
Passifs d'impôts différés à recevoir dans les 12 mois	(19,0)	(15,6)	(22,0)
	262,1	244,3	193,9

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables sur les bénéfices non répartis de certaines filiales n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élèvent à 383,2 \$ (198,1 \$ en 2011).

10. Bénéfice net par action

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Bénéfice net disponible aux actionnaires de catégories A et B	457,6	369,2
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	180 420	184 637
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	3 163	3 577
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers)	183 583	188 214
Bénéfice net de base par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	2,54	2,00
Bénéfice net dilué par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	2,49	1,96

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2012, aucune options d'achat d'actions (438 035 options d'achat d'actions exclues en 2011) n'ont dû être exclues compte tenu de leur effet antidilutif.

Lors de sa réunion du 10 juillet 2012, le conseil d'administration de la société (le « conseil ») a déclaré et approuvé le paiement d'un dividende de 0,075 \$ CA par action aux actionnaires inscrits au 19 juillet 2012, payable le 2 août 2012.

Au cours de l'exercice 2012, le conseil a déclaré des dividendes totaux moyens de 0,275 \$ CA par action.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

11. Informations supplémentaires sur les états des flux de trésorerie consolidés

Les variations du fonds de roulement hors caisse se détaillent comme suit :

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	\$	\$
Débiteurs	(24,5)	(41,8)
Stocks	(3,7)	(45,1)
Frais payés d'avance	(5,7)	(0,7)
Créditeurs et charges à payer	87,0	105,0
Impôts sur les bénéfices à payer	31,6	(27,6)
	84,7	(10,2)

12. Débiteurs

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir	169,0	120,3	117,2
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit	206,2	195,2	135,5
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 20)	2,1	3,3	3,1
Autres débiteurs	43,4	30,3	25,0
	420,7	349,1	280,8

13. Stocks

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Marchandises – ventes au détail	362,4	329,4	320,8
Carburant	161,0	178,2	129,4
Marchandises – centres de distribution	20,5	18,4	19,7
	543,9	526,0	469,9

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

14. Immobilisations corporelles

	Terrains	Immeubles et composantes de bâtiment	Équipements	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 26 avril 2010					
Coût	551,1	548,7	1 412,3	389,3	2 901,4
Amortissement et dépréciation cumulés	-	(140,3)	(655,8)	(190,4)	(986,5)
Coût non amorti	551,1	408,4	756,5	198,9	1 914,9
Portion relative aux contrats de location- financement		0,2	7,7		7,9
Année terminée le 24 avril 2011					
Coût non amorti au début	551,1	408,4	756,5	198,9	1 914,9
Effet des fluctuations du taux de change	2,4	3,8	8,3	3,0	17,5
Additions	15,1	30,2	134,6	37,7	217,6
Acquisitions d'entreprises	11,4	10,7	7,3	-	29,4
Dispositions	(9,9)	(9,3)	(12,2)	(2,0)	(33,4)
Charge d'amortissement	-	(33,7)	(140,1)	(36,8)	(210,6)
Reclassements	-	(13,6)	30,7	(17,1)	-
Coût non amorti à la fin	570,1	396,5	785,1	183,7	1 935,4
Au 24 avril 2011					
Coût	570,1	564,8	1 576,3	401,1	3 112,3
Amortissement et dépréciation cumulés	-	(168,3)	(791,2)	(217,4)	(1 176,9)
Coût non amorti	570,1	396,5	785,1	183,7	1 935,4
Portion relative aux contrats de location- financement		0,2	11,2		11,4
Année terminée le 29 avril 2012					
Coût non amorti au début	570,1	396,5	785,1	183,7	1 935,4
Effet des fluctuations du taux de change	(1,4)	(2,1)	(4,7)	(1,8)	(10,0)
Additions	13,3	22,8	218,0	50,6	304,7
Acquisitions d'entreprises	113,6	63,1	88,6	16,1	281,4
Dispositions	(12,3)	(9,3)	(16,4)	(2,1)	(40,1)
Charge d'amortissement	-	(36,5)	(146,3)	(40,3)	(223,1)
Reclassements	-	-	0,7	(0,7)	-
Coût non amorti à la fin	683,3	434,5	925,0	205,5	2 248,3
Au 29 avril 2012					
Coût	683,3	631,7	1 812,4	454,4	3 581,8
Amortissement et dépréciation cumulés	-	(197,2)	(887,4)	(248,9)	(1 333,5)
Coût non amorti	683,3	434,5	925,0	205,5	2 248,3
Portion relative aux contrats de location- financement		0,1	12,1		12,2

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

15. Goodwill et immobilisations incorporelles

	Goodwill	Marques de commerce	Contrats d'approvisionnement en carburant	Licences	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 26 avril 2010						
Coût	425,3	154,7	-	18,8	44,0	217,5
Amortissement cumulé	-	-	-	-	(29,3)	(29,3)
Coût non amorti	425,3	154,7	-	18,8	14,7	188,2
Année terminée le 24 avril 2011						
Coût non amorti au début	425,3	154,7	-	18,8	14,7	188,2
Effet des fluctuations du taux de change	9,2	-	-	-	0,4	0,4
Additions	-	-	-	0,5	4,7	5,2
Acquisitions d'entreprises	7,0	-	-	-	-	-
Dispositions	(0,6)	-	-	-	(1,0)	(1,0)
Charge d'amortissement	-	-	-	-	(4,2)	(4,2)
Coût non amorti à la fin	440,9	154,7	-	19,3	14,6	188,6
Au 24 avril 2011						
Coût	440,9	154,7	-	19,3	48,2	222,2
Amortissement cumulé	-	-	-	-	(33,6)	(33,6)
Coût non amorti	440,9	154,7	-	19,3	14,6	188,6
Année terminée le 29 avril 2012						
Coût non amorti au début	440,9	154,7	-	19,3	14,6	188,6
Effet des fluctuations du taux de change	(5,5)	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Additions	-	-	-	0,2	3,4	3,6
Acquisitions d'entreprises	67,5	-	45,8	-	-	45,8
Dispositions	-	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,3)
Charge d'amortissement	-	-	(15,8)	-	(4,7)	(20,5)
Coût non amorti à la fin	502,9	154,7	29,9	19,4	13,0	217,0
Au 29 avril 2012						
Coût	502,9	154,7	45,5	19,4	51,7	271,3
Amortissement cumulé	-	-	(15,6)	-	(38,7)	(54,3)
Coût non amorti	502,9	154,7	29,9	19,4	13,0	217,0

16. Autres actifs

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré (note 24)	13,4	10,0	3,5
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 20)	13,0	14,8	17,6
Frais reportés, montant net	9,1	7,4	9,4
Dépôts	7,3	2,0	1,6
Autres	25,4	23,8	23,7
	68,2	58,0	55,8

17. Crédoiteurs et charges à payer

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	812,7	701,7	618,2
Taxes à payer	91,1	109,7	87,4
Salaires et avantages afférents	74,3	78,8	69,3
Crédits reportés	14,7	13,4	14,7
Autres	32,9	32,9	32,1
	1 025,7	936,5	821,7

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

18. Dette à long terme

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en septembre 2012 ^(a)	312,7	330,4	185,6
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en septembre 2012 ^(a)	13,6	-	52,4
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en septembre 2012 ^(a)	147,3	155,6	87,4
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en septembre 2012 ^(a)	6,7	-	24,6
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en décembre 2015 ^(b)	116,0	-	-
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en décembre 2015 ^(b)	53,0	-	-
Dette subordonnée non garantie, au coût amorti ^(d)	-	-	351,7
Billet à payer, garanti par les actifs de certains magasins, 8,75 %, remboursable par versements mensuels, échéant en 2019	3,6	3,9	4,2
Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement, taux variant entre 0,44 % et 12,28 %, remboursables à différentes dates jusqu'en 2019	12,3	11,6	10,4
	665,2	501,5	716,3
Portion à court terme de la dette à long terme	484,4	4,6	4,4
	180,8	496,9	711,9

(a) Crédits d'exploitation A, B et C à terme renouvelables non garantis :

Au 29 avril 2012, la société dispose de trois facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant initial maximal de 650,0 \$ (crédit d'exploitation A), de 310,0 \$ (crédit d'exploitation B) et de 40,0 \$ (crédit d'exploitation C), chacun, d'une durée initiale de cinq ans, 51 mois et 42 mois respectivement. Suite à la signature de la nouvelle convention de crédit signée et décrite ci-dessous au point (b), les montants maximums disponibles ont été réduits à 326,0 \$ pour le crédit d'exploitation A et 154,0 \$ pour le crédit d'exploitation B. Le montant disponible en vertu du crédit d'exploitation C est demeuré le même. Les portions utilisées de ces facilités en excès des montants initiaux réduits ont été transférés à la nouvelle facilité de crédit, tel que décrit ci-dessous en (b).

Les facilités de crédit sont disponibles sous la forme d'un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 50,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable;

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation des facilités de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée des facilités de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la société.

En vertu des conventions de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

(b) Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti :

Le 9 décembre 2011, la société a conclu une nouvelle convention de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant initial maximal de 1 000,0 \$ (crédit d'exploitation D) d'une durée initiale de cinq ans. La facilité de crédit est disponible sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 100,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable;
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 50,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation de la facilité de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la société.

En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

18. Dette à long terme (suite)

(c) Facilité de crédit non renouvelable non garanti d'acquisition :

Le 16 avril 2012, la société a conclu une nouvelle convention de crédit consistant en une facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition d'un montant initial maximal de 3 200,0 \$ (« facilité d'acquisition ») d'une durée initiale de trois ans. La facilité d'acquisition est disponible exclusivement pour financer, directement ou indirectement, l'acquisition de Statoil Fuel & Retail ASA et les coûts de transaction relatifs à la transaction ou pour rembourser tout endettement de Statoil Fuel & Retail ASA et ses filiales. La facilité de crédit est disponible i) en dollars canadiens sous la forme de prêts au taux préférentiel ou d'émission d'acceptations bancaires et ii) en dollars US, sous la forme de prêts au taux de base américain ou au taux LIBOR. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable.

En vertu de la convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives. Au 29 avril, 2012, la facilité d'acquisition était inutilisée.

Au 29 avril 2012, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré pour les crédits d'exploitation A, B, C et D est de 0,82 % (0,75 % en 2011 et 0,86 % en 2010) pour la portion en dollars américains et de 1,95 % pour la portion en dollars canadiens (1,05 % en 2010). De plus, des lettres de garantie de 1,4 \$ CA (0,6 \$ CA en 2011 et 0,9 \$ CA en 2010) et de 28,5 \$ (29,4 \$ en 2011 et 26,6 \$ en 2010) étaient en circulation. Aux 29 avril 2012, 24 avril 2011 et 26 avril 2010, les lignes de crédit disponibles étaient inutilisées et la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par les conventions de crédit. Aux 29 avril 2012, 24 avril 2011 et 26 avril 2010, le crédit d'exploitation C était inutilisé.

(d) Dette subordonnée non garantie :

Au cours de l'exercice 2011, la société a procédé au rachat anticipé de sa dette subordonnée non garantie (la « dette ») au prix de 101,25 % du montant notionnel. Le montant total déboursé pour le rachat s'est donc chiffré à 354,4 \$, correspondant au montant notionnel de la dette de 350,0 \$ plus une prime de 4,4 \$. Au moment du rachat, la dette avait une valeur comptable de 351,4 \$. Un impact négatif net de 3,0 \$ avant impôts a donc été enregistré aux résultats. Cet impact négatif net est composé de la prime versée de 4,4 \$, nette du gain de 1,4 \$ découlant de la différence entre la valeur comptable de la dette de 351,4 \$ et le montant notionnel de 350,0 \$. La dette d'un montant nominal de 350,0 \$ avait comme date d'échéance initiale le 15 décembre 2013 et portait intérêt au taux nominal de 7,5 % (taux effectif de 7,35 %). L'entente relative à la dette subordonnée non garantie imposait des restrictions sur certaines transactions.

Au niveau de la présentation à l'état des flux de trésorerie consolidé, le montant total versé de 354,4 \$ se divise en trois montants distincts, soit :

1. une prime de 4,4 \$ versée pour le rachat anticipé de la dette. Ce montant est inclus dans les activités d'exploitation;
2. un montant de 17,4 \$ représentant les frais de financement versés au moment de l'émission de la dette au cours de l'exercice 2004. Ce montant est présenté en tant qu'intérêts implicites sur le rachat de la dette dans les activités d'exploitation; et
3. un montant de 332,6 \$ représentant le montant net encaissé lors de l'émission de la dette au cours de l'exercice 2004, soit le montant du notionnel de 350,0 \$ moins les frais de financement de 17,4 \$. Le montant de 332,6 \$ est présenté dans les activités de financement.

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement	Autres emprunts libellés en dollars américains	Autres emprunts libellés en dollars canadiens
	\$	\$	\$ CA
2013	4,3	460,3	19,9
2014	3,9	0,4	-
2015	2,9	0,4	-
2016	1,8	0,4	-
2017	1,3	116,5	52,0
2018 et suivants	0,4	1,6	-
	14,6		
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	2,3		
	<u>12,3</u>		

19. Crédits reportés et autres éléments de passif

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Dépense de location reportée	41,2	34,2	27,0
Passif au titre des prestations constituées (note 23)	39,5	32,3	27,2
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	13,8	12,6	14,5
Crédits reportés	4,6	8,0	12,6
Autres passifs	62,3	52,4	46,7
	<u>161,4</u>	<u>139,5</u>	<u>128,0</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

20. Provisions

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (a)	Provision pour frais de réhabilitation de sites (b)	Provision pour indemnités d'accidents de travail (c)	Obligation relative à la responsabilité civile (c)	Autres provisions	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2012						
Solde au début de l'exercice	60,8	25,5	25,0	13,7	-	125,0
Passif engagé	0,7	8,9	14,3	5,5	-	29,4
Passif réglé	(1,5)	(7,8)	(14,3)	(6,3)	-	(29,9)
Charge de désactualisation	4,8	0,3	0,7	0,1	-	5,9
Acquisitions d'entreprises	2,1	28,8	-	-	-	30,9
Renversement de montants non utilisés	-	(3,1)	-	-	-	(3,1)
Révision d'estimations	-	(0,2)	-	0,1	-	(0,1)
Effet des fluctuations du taux de change	(0,4)	(0,1)	-	-	-	(0,5)
Solde à la fin de l'exercice	66,5	52,3	25,7	13,1	-	157,6
Portion court terme des provisions						50,1
Portion long terme des provisions						107,5
2011						
Solde au début de l'exercice	56,4	26,6	23,3	12,0	0,8	119,1
Passif engagé	0,5	7,7	15,7	9,0	-	32,9
Passif réglé	(1,6)	(6,2)	(14,4)	(7,4)	(0,8)	(30,4)
Charge de désactualisation	4,5	0,3	0,5	0,1	-	5,4
Acquisitions d'entreprises	0,4	0,6	-	-	-	1,0
Renversement de montants non utilisés	-	(3,8)	(0,1)	(0,1)	-	(4,0)
Révision d'estimations	-	-	-	0,1	-	0,1
Effet des fluctuations du taux de change	0,6	0,3	-	-	-	0,9
Solde à la fin de l'exercice	60,8	25,5	25,0	13,7	-	125,0
Portion court terme des provisions						36,3
Portion long terme des provisions						88,7

- (a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 148,8 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.
- (b) Les frais de réhabilitation de sites devraient être encourus au cours des 20 prochaines années.
- (c) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes et américaines portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant et de produits connexes. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement.

La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans chacun des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception du Michigan, de l'Iowa, de la Floride, de l'Arizona, du Texas, de la Virginie-Occidentale et de l'État de Washington, un fonds en fiducie est disponible pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux opérateurs d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers souterrains. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs à essence souterrains et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux frais de réhabilitation de sites mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 52,3 \$ au 29 avril 2012 (25,5 \$ au 24 avril 2011 et 26,6 \$ au 26 avril 2010), dont un montant de 19,6 \$ (11,5 \$ au 24 avril 2011 et 10,1 \$ au 26 avril 2010) est inclus dans les provisions à court terme, le reliquat étant inclus dans les provisions à long terme. De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 15,1 \$ au 29 avril 2012 (18,1 \$ au 24 avril 2011 et 20,7 \$ au 26 avril 2010), dont un montant de 2,1 \$ (3,3 \$ au 24 avril 2011 et 3,1 \$ au 26 avril 2010) est inclus dans les débiteurs, le reliquat étant inclus dans les autres actifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

21. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.

Actions à vote multiple catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action, convertibles au gré du détenteur en une action à droit de vote subalterne catégorie B pour chaque action à droit de vote multiple catégorie A. En vertu des statuts de modification, aucune nouvelle action à droit de vote multiple catégorie A ne peut être émise.

Actions à droit de vote subalterne catégorie B, participantes, convertibles automatiquement au moment où certains événements se produisent en une action à droit de vote multiple catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne catégorie B.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote subalterne catégorie B et actions à droit de vote multiple catégorie A, de rang égal.

Émis et payé

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	2012	2011
Actions à vote multiple catégorie A		
Solde au début de l'exercice	53 694 712	53 706 712
Rachat et annulation d'actions ^{(a) (b)}	(3 700)	(12 000)
Conversion en actions catégorie B	(4 600)	-
Solde à la fin de l'exercice	53 686 412	53 694 712
Actions à droit de vote subalterne catégorie B		
Solde au début de l'exercice	129 899 045	129 942 597
Rachat et annulation d'actions ^{(a) (b)}	(6 969 200)	(2 768 300)
Émission aux fins d'une acquisition antérieure	992	304
Émission résultant de la conversion d'actions catégorie A	4 600	-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions	2 431 159	2 724 444
Solde à la fin de l'exercice	125 366 596	129 899 045

(a) Le 25 octobre 2011, la société a mis en place un programme de rachat d'actions. Ce programme permet à la société de racheter un maximum de 2 684 420 des 53 688 412 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 11 126 400 des 111 264 009 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 11 octobre 2011 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, respectivement à cette date, tel que défini par les règles applicables). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la société peut procéder à un rachat quotidien maximum de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et 82 118 actions à droit de vote subalterne catégorie B. Les rachats ont pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la société restants au prorata de leur participation relative dans le capital-actions de la société. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions sont annulées dès leur rachat. La période de rachat se terminera au plus tard le 24 octobre 2012.

(b) Du 25 octobre 2010 au 24 octobre 2011, la société avait un programme de rachat d'actions lui permettant de racheter un maximum de 2 685 335 des 53 706 712 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 11 621 801 des 116 218 014 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 20 octobre 2010 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, respectivement à cette date, tel que défini par les règles applicables). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la société pouvait procéder à un rachat quotidien maximum de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et 83 622 actions à droit de vote subalterne catégorie B. Les rachats ont eu pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la société restants au prorata de leur participation relative dans le capital-actions de la société. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions ont été annulées dès leur rachat.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

22. Régime de rémunération et autres versements à base d'actions

Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 16 892 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société.

Les options d'achat d'actions d'une durée maximale de dix ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en-dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions catégorie B à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action catégorie B de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Durant l'exercice terminé le 29 avril 2012, afin de permettre aux optionnaires de lever leurs options sans décaissement, la société a mis en place une procédure par l'entremise d'une maison de courtage, leur permettant de recevoir un nombre d'actions à droit de vote subalterne égal à la différence entre le nombre total d'actions à droit de vote subalterne sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions à droit de vote subalterne suffisant pour régler le prix de levée des options.

Un sommaire de la situation aux 29 avril 2012 et 24 avril 2011 du régime d'options d'achat d'actions de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

	2012		2011	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	5 957 180	11,25	8 697 098	9,07
Levées	(2 460 676)	8,15	(2 724 444)	4,24
Frappées d'extinction	(8 000)	16,35	(15 474)	19,71
En circulation à la fin de l'exercice	<u>3 488 504</u>	<u>13,42</u>	<u>5 957 180</u>	11,25
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>3 352 964</u>	<u>13,29</u>	<u>5 672 530</u>	10,97

Pour 2012, le prix moyen pondéré à la date d'exercice pour les options levées est de 30,25 \$ CA (21,16 \$ CA en 2011).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 29 avril 2012 :

Fourchette des prix d'exercice \$ CA	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours au 29 avril 2012	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options pouvant être exercées au 29 avril 2012	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
6 – 8	1 032 200	0,28	7,36	1 032 200	7,36
8 – 12	897 500	1,48	10,22	897 500	10,22
12 – 16	192 500	6,35	13,98	140 740	13,99
16 – 20	917 060	4,45	17,70	833 280	17,65
20 – 26	449 244	4,51	24,74	449 244	24,74
	<u>3 488 504</u>		<u>13,42</u>	<u>3 352 964</u>	<u>13,29</u>

Pour 2012, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 0,4 \$ (1,1 \$ en 2011).

Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées (« UAD »). Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action catégorie B de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, soit a) sous forme d'espèces basées sur le prix de l'action catégorie B de la société, négociée sur le marché ouvert à la date du versement, ou b) sous forme d'actions de catégorie B achetées par la société sur le marché ouvert au nom du participant.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur du marché de l'action catégorie B. Au 29 avril 2012, la société a un total de 80 723 UAD en circulation (80 704 au 24 avril 2011 et 66 444 au 26 avril 2010) et un passif lié au régime d'attribution d'actions fictives de 3,5 \$ (2,2 \$ au 24 avril 2011 et 1,2 \$ au 26 avril 2010) est comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs. Le coût de rémunération a été de 1,8 \$ pour 2012 et de 0,8 \$ en 2011.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

22. Régime de rémunération et autres versements à base d'actions (suite)

Régime d'attribution d'actions fictives

La société a un régime d'attribution d'actions fictives (« AF ») permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des AF, aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « Participants »). Une AF est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société (« Actions catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les AF donnent l'opportunité aux Participants de recevoir une rémunération en espèces basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société (« Actions catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'acquisition des droits des AF. Chaque AF octroyée initialement est acquise au plus tard une journée avant la troisième date anniversaire de la date d'octroi en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, sur une période de trois ans, basés sur des étalons internes et externes. Les AF sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

En 2012, la société a émis 140 626 AF (192 799 en 2011), en a annulé 61 257 (13 054 en 2011) et en a payé 11 103 (1 082 en 2011). Au 29 avril 2012, 435 883 AF étaient en circulation (367 617 au 24 avril 2011 et 188 954 au 26 avril 2010) et un passif relié au régime d'attribution d'actions fictives de 5,7 \$ est comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer et 6,4 \$ est comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs (5,0 \$ au 24 avril 2011 et 1,1 \$ au 26 avril 2010). Pour l'exercice 2012, le coût de rémunération a été de 2,6 \$ (1,9 \$ pour 2011).

23. Avantages sociaux futurs

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations définies qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2011 et la prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2012.

L'information sur les régimes à prestations définies de la société, globalement, est présentée ci-dessous :

	2012	2011
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	58,0	50,9
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,5	1,4
Intérêts débiteurs	2,9	2,8
Prestations versées	(3,3)	(2,2)
Pertes actuarielles	6,9	2,5
Effet des fluctuations du taux de change	(1,5)	2,6
Solde à la fin de l'exercice	64,5	58,0

	2012	2011
	\$	\$
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	25,5	23,3
Rendement attendu des actifs des régimes	1,1	1,2
Gains actuariels	0,3	0,7
Cotisations de l'employeur	0,9	0,5
Prestations versées	(2,1)	(1,4)
Effet des fluctuations du taux de change	(0,7)	1,2
Juste valeur à la fin de l'exercice	25,0	25,5

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	(64,5)	(58,0)	(50,9)
Juste valeur des actifs des régimes	25,0	25,5	23,3
Situation de capitalisation - déficit	(39,5)	(32,5)	(27,6)
Coût non amorti des services passés	-	0,2	0,4
Passif au titre des prestations constituées	(39,5)	(32,3)	(27,2)

Au 29 avril 2012, l'obligation au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite sans capitalisation s'élève à 38,9 \$ (31,1 \$ au 24 avril 2011 et 26,5 \$ au 26 avril 2010).

Le passif au titre des prestations constituées est inclus dans les crédits reportés et autres passifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

23. Avantages sociaux futurs (suite)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprennent :

Catégorie d'actifs	Pourcentage des actifs des régimes		
	2012	2011	2010
	%	%	%
Titres de capitaux propres	30,8	29,9	27,1
Titres de créances et trésorerie	69,2	70,1	72,9
Total	100,0	100,0	100,0

Le taux de rendement global attendu correspond à la moyenne pondérée du rendement attendu des diverses catégories d'actifs des régimes détenus. L'évaluation du rendement attendu par les administrateurs des régimes est fondée sur les tendances historiques en matière de rendement et sur les prévisions des analystes à l'égard du marché en ce qui concerne ces actifs pour les 12 prochains mois.

Pour l'exercice 2012, le rendement effectif des actifs des régimes s'est chiffré à 1,4 \$ (1,9 \$ en 2011). Aucun investissement pris individuellement ne totalise plus de 5% de la valeur total de l'actif.

La charge de retraite de la société pour l'exercice est déterminée comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	1,5	1,4
Intérêts débiteurs	2,9	2,8
Rendement prévu des actifs des régimes	(1,1)	(1,1)
Coût des services passés	0,2	0,2
Charge de retraite de l'exercice	3,5	3,3

La charge de l'exercice est incluse au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux de l'état des résultats consolidé.

Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est déterminé comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Pertes actuarielles nettes	(6,6)	(1,8)
Moins : impôts différés	1,7	0,6
Montant comptabilisé aux autres éléments du résultat global	(4,9)	(1,2)

Les montants cumulatifs comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont les suivants :

	\$
Solde d'ouverture en 2011	-
Pertes actuarielles comptabilisées en 2011	(1,8)
Solde à la fin de 2011	(1,8)
Pertes actuarielles comptabilisées en 2012	(6,6)
Solde à la fin de 2012	(8,4)

La société prévoit verser une cotisation de 2,5 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

23. Avantages sociaux futurs (suite)

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

Obligation au titre des prestations constituées

	2012	2011	2010
	%	%	%
Taux d'actualisation	4,80	5,25	5,50
Taux de croissance de la rémunération	3,90	4,00	4,00

Charge de retraite

	2012	2011
	%	%
Taux d'actualisation	5,25	5,50
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	4,75	5,00
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00

Les ajustements liés à l'expérience se présentent comme suit (les montants précédant la date de transition ne sont pas présentés puisque la société applique l'exemption stipulée dans l'IFRS 1) :

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(64,5)	(58,0)	(50,9)
Juste valeur des actifs des régimes	25,0	25,5	23,3
Déficit du régime	(39,5)	(32,5)	(27,6)
Ajustement des passifs des régimes liés à l'expérience – perte actuarielle	(6,9)	(2,5)	
Ajustement des actifs des régimes liés à l'expérience – gain actuariel	0,3	0,7	

Régimes à cotisations définies

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations définies et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2012 s'élève à 46,8 \$ (46,1 \$ pour l'exercice 2011).

Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 15,0 \$ au 29 avril 2012 (13,2 \$ au 24 avril 2011 et 9,6 \$ au 26 avril 2010) et sont incluses au poste crédits reportés et autres éléments de passif.

24. Instruments financiers et gestion du capital

Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des contrats de change afin de couvrir son exposition à certains risques, principalement son risque de change et de prix.

Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minimale sur le plan économique.

La société est exposée au risque de change lié à une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains.

Au 29 avril 2012, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu un impact net de 21,5 \$ sur les autres éléments du résultat global.

Au 29 avril 2012, la société était aussi exposée au risque de change lié à son acquisition potentielle de Statoil Fuel & Retail ASA pour laquelle le prix d'achat serait libellé en couronnes norvégiennes (« NOK ») et serait financée par le biais de la facilité d'acquisition de la société libellée en dollars américains. Au 29 avril 2012, la Société avait des contrats de change l'engageant à livrer, à diverses dates jusqu'au 26 juillet 2012, 2,22 milliards \$ US en échange de 12,82 milliards NOK, soit un taux moyen pondéré de 5,7879 NOK pour un dollar US. Les variations de la juste valeur des contrats de change sont comptabilisées aux résultats. Au 29 avril 2012, le gain non-matérialisé sur ces contrats de change se chiffrait à 17,0 millions \$ et a été enregistré aux résultats de l'exercice 2012. Ainsi, au 29 avril 2012, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 1,0 % du NOK par rapport au dollar américain aurait eu un impact d'environ 16,5 \$ sur le résultat net.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

24. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt par l'entremise d'une partie de sa dette à long terme portant intérêt à un taux variable. La politique de la société est de maintenir une grande partie de ses emprunts dans des instruments à taux variable en utilisant des swaps de taux d'intérêt lorsque nécessaire.

La dette à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de sa juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Au cours de l'exercice 2011, la société a procédé au rachat anticipé de sa dette subordonnée non garantie. L'exposition au risque de variation de la juste valeur est minime puisque la majorité de sa dette à long terme porte intérêt à taux variable.

Par le biais de sa dette à taux variable, la société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt et n'a actuellement recours à aucun instrument dérivé visant à atténuer ce risque. La société analyse le risque de taux d'intérêt sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur son bénéfice net. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables au 29 avril 2012, l'impact sur le bénéfice net d'une variation de 1,0 % des taux d'intérêts aurait été de 4,3 \$.

Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et du contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré.

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir est limité étant donné la nature des activités de la société et de ses contreparties. Au 29 avril 2012, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et l'exposition maximale au risque de crédit liée correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en faisant affaire avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible ou minimal. Au 29 avril 2012, l'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable.

La société est exposée au risque de crédit provenant du swap sur rendement total lorsque celui-ci donne lieu à un montant à recevoir de l'institution financière. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ce contrat de swap avec une institution financière majeure ayant un risque de crédit très faible.

La société est exposée au risque de crédit provenant des contrats de change lorsque ceux-ci donnent lieu à un actif. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces contrats de change avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et à des engagements de location. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer et de ses contrats de location. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables.

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 29 avril 2012 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés ⁽¹⁾ :						
Créditeurs et charges à payer ⁽²⁾	916,0	916,0	916,0	-	-	-
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti	326,3	327,1	327,1	-	-	-
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti	154,0	154,4	154,4	-	-	-
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti	169,0	180,0	2,4	2,4	175,2	-
Autres dettes à long terme	15,9	19,4	5,0	4,5	7,8	2,1
	<u>1 581,2</u>	<u>1 596,9</u>	<u>1 404,9</u>	<u>6,9</u>	<u>183,0</u>	<u>2,1</u>

(1) Basé sur les taux spot, au 29 avril 2012, pour les soldes en dollars canadiens et les soldes portant intérêt à taux variables.

(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tel que les taxes de vente, les taxes d'accise, les taxes foncières et certaines déductions à la source.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

24. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

Risque de prix

La société est exposée au risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'actions fictives, laquelle a une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur du marché des actions de catégorie B de la société. Afin de gérer ce risque, cette dernière a conclu une entente financière avec une institution financière de première qualité qui inclut un swap sur rendement total intégré avec un sous-jacent représentant des actions de catégorie B qui est comptabilisé à la juste valeur du marché dans les autres actifs au bilan consolidé. L'entente est ajustée au besoin pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements et/ou les règlements sur les actions fictives. Au 29 avril 2012, l'impact sur le bénéfice net ou les capitaux propres d'une variation de 5,0 % de la valeur du contrat n'aurait pas été significatif.

Justes valeurs

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes fournisseurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée et la valeur comptable des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis se rapprochent de leur juste valeur étant donné que leur écart de taux est similaire à l'écart de taux que la société obtiendrait dans des conditions similaires à la date du bilan.

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers :

- La juste valeur du contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré est fondé sur la juste valeur de marché des actions de catégorie B;
- La juste valeur des contrats de change fut déterminé en comparant les taux d'origine des contrats avec les taux de contrats ayant une valeur et une échéance similaires à la date de réévaluation.
- La juste valeur de la dette subordonnée non garantie est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie s'y rapportant, calculée en fonction du taux d'emprunt marginal estimatif de la société pour des dettes ayant des échéances résiduelles identiques. Au 26 avril 2010, la dette subordonnée non garantie avait une valeur comptable de 351,7 \$ et une juste valeur de 357,0 \$.

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan consolidé doivent être classées selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La société a classé l'évaluation à la juste valeur de l'instrument incluant un swap sur rendement total intégré et les contrats de change au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des prix cotés sur le marché.

Gestion du capital

Les objectifs de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette à intérêt. Pour sa part, la dette nette à intérêt est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, vendre des actifs dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (voir notes 18 et 21).

Dans sa structure de capital, la société prend en considération ses régimes d'options d'achat d'actions, d'attribution d'AF et d'UAD (note 22). Le régime de rachat d'actions de la société est aussi un des outils utilisés pour atteindre ses objectifs (note 21).

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties. En date du bilan consolidé, le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
Portion à court terme de la dette à long terme	484,4	4,6	4,4
Dette à long terme	180,8	496,9	711,9
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	304,3	309,7	215,7
Dette nette à intérêts	360,9	191,8	500,6
Capitaux propres	2 174,6	1 979,4	1 660,0
Dette nette à intérêts	360,9	191,8	500,6
Capitalisation totale	2 535,5	2 171,2	2 160,6
Ratio de dette nette à intérêts sur capitalisation totale	14,2 %	8,8 %	23,2 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

24. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

En vertu de ses crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée:

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette totale moins la trésorerie et équivalents de trésorerie sur le BAIIA des quatre derniers trimestres les plus récents. Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts et Amortissement) n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS;
- Un ratio de couverture des charges fixes qui représente le ratio du BAIIAL pour les quatre derniers trimestres les plus récents sur le total de la dépense d'intérêts et des frais de location déboursés pour la même période. Le BAIIAL n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et est constitué du BAIIA plus les frais de location déboursés.

La société fait un suivi continu de ces ratios et est en conformité avec ces clauses restrictives.

La société n'est soumise à aucune autre exigence externe significative concernant son capital.

25. Obligations contractuelles

Paiements minimums exigibles

Au 29 avril 2012, la société s'est engagée d'après des contrats de location-simple échéant à différentes dates jusqu'en 2032, à verser une somme totale de 1 555,0 \$ aux États-Unis et de 806,4 \$ CA au Canada pour la location d'espaces commerciaux, d'équipements et d'un entrepôt. Plusieurs de ces contrats de location contiennent des clauses de renouvellement et certains espaces commerciaux sont sous-loués à des tierces parties. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	États-Unis	Canada
	\$	\$ CA
Moins d'un an	169,9	94,9
Un à cinq ans	577,9	275,2
Plus de cinq ans	807,2	436,3

Au 29 avril 2012, le montant total des paiements minimums futurs au titre de la sous-location que la société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location en vertu de ces contrats de location-simple est de 40,5 \$.

Engagements d'achats

La société s'est engagée d'après diverses ententes d'achats de produits exigeant qu'elle achète annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Dans le passé, la société a généralement excédé ces exigences minimales et prévoit faire de même dans l'avenir prévisible. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus.

26. Éventualités et garanties

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. La direction est d'avis que ces réclamations et litiges sont non fondés. La direction juge que tout paiement pouvant résulter de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative significative sur les résultats et la situation financière de la société.

Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, la société conserve la responsabilité finale envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 29 avril 2012, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 1,3 \$ et leur juste valeur est non significative. Jusqu'ici, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles indemnités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

27. Information sectorielle

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis et au Canada. Elle exerce essentiellement ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate et de carburant par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation se fait principalement sous trois bannières, Couche-Tard, Mac's et Circle K. Les revenus de sources externes proviennent principalement de deux catégories, soit les marchandises et les services ainsi que le carburant.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de produits ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	2012 (53 semaines)		
	É.-U.	Canada	Total
	\$	\$	\$
Produits de clients externes ^(a)			
Marchandises et services	4 408,0	2 190,9	6 598,9
Carburant	13 673,8	2 724,8	16 398,6
	18 081,8	4 915,7	22 977,5
Marge brute			
Marchandises et services	1 452,6	729,8	2 182,4
Carburant	637,9	148,8	786,7
	2 090,5	878,6	2 969,1
Total de l'actif à long terme ^(b)	2 454,3	633,7	3 088,0
	2011 (52 semaines)		
	É.-U.	Canada	Total
	\$	\$	\$
Produits de clients externes ^(a)			
Marchandises et services	4 133,6	2 049,9	6 183,5
Carburant	10 218,7	2 148,2	12 366,9
	14 352,3	4 198,1	18 550,4
Marge brute			
Marchandises et services	1 369,8	702,9	2 072,7
Carburant	537,3	135,7	673,0
	1 907,1	838,6	2 745,7
Total de l'actif à long terme ^(b)	2 070,3	590,8	2 661,1

- (a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que l'emplacement des actifs à long terme.
- (b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés, et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

28. Événements subséquents

Subséquent à la fin de l'exercice 2012, entre le 19 juin 2012 et le 29 juin 2012, la société a acquis 98,9 % des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail (SFR/Oslo Børs) pour une contrepartie en espèces de 51,20 couronnes norvégiennes (« NOK ») par action, soit un total de 15,2 milliards NOK ou approximativement 2,6 milliards \$. Ayant atteint une participation supérieure à 90 %, en conformité avec les lois norvégiennes, le 29 juin 2012, la société a entamé un processus d'acquisition forcée afin de racheter la participation des actionnaires minoritaires restants et s'assurer que Statoil Fuel & Retail devienne une filiale en propriété exclusive.

Statoil Fuel & Retail est un important détaillant scandinave de carburant avec plus de 100 ans d'opérations dans la région. Statoil Fuel & Retail exploite un vaste réseau de vente au détail à travers la Scandinavie (Norvège, Suède, Danemark), la Pologne, les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) et la Russie avec environ 2 300 magasins, la majorité offrant du carburant et des produits d'accommodation et certains étant automatisés (carburant seulement). Statoil Fuel & Retail est présent dans plusieurs pays et est propriétaire des terrains pour plus de 900 sites et des bâtisses pour plus de 1 700 sites. Statoil Fuel & Retail offre aussi d'autres produits tels que de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, du carburant pour l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques. En Europe, Statoil Fuel & Retail détient et exploite 12 terminaux clés de carburant et 38 dépôts de carburant dans huit pays tandis qu'elle y exploite aussi environ 400 camions citernes.

Cette transaction a été financée à l'aide de la nouvelle facilité d'acquisition (note 18).

Subséquent à la fin de l'exercice 2012, la société a également conclu des contrats de change additionnels l'engageant à livrer, à des dates diverses, 1,25 milliard \$ US en échange de 7,32 milliards NOK, soit un taux moyen pondéré de 5,8530 NOK pour un dollar US.

Au total, la société a donc conclu des contrats de change l'engageant à livrer 3,47 milliards \$ US en échange de 20,14 milliards NOK équivalent à un taux moyen pondéré de 5,8114 NOK pour un dollar US, soit un taux favorable par rapport au taux de 5,75 en vigueur au 18 avril 2012, date de l'annonce de l'offre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

28. Événements subséquents (suite)

Subséquentement, la société a modifié les dates d'échéance initiales de certains contrats de change afin de les faire coïncider avec les dates réelles de décaissement pour le paiement des actions de Statoil Fuel & Retail. Ainsi, entre le 15 juin et le 25 juin 2012, la société a utilisé une partie importante des contrats de change pour une valeur de 2 570,1 million \$ afin de procéder au paiement des actions de Statoil Fuel & Retail tandis que le restant des NOK à sa disposition ainsi que les NOK qui seront reçus suite au règlement des contrats de change qui n'ont pas encore été réglés serviront à l'achat des actions restantes et au refinancement d'une partie importante de la dette à long terme existante de Statoil Fuel & Retail, libellée en NOK.

En mai 2012, subséquemment à la fin de l'exercice 2012, la société a acquis auprès de Signature Austin Stores, 20 magasins corporatifs opérant dans l'état du Texas, aux États-Unis. La société loue l'immobilier pour tous les sites.

29. Première adoption des IFRS

Il s'agit des premiers états financiers consolidés annuels de la société préparés selon les IFRS telles que publiées par l'IASB. La date de transition de la société aux IFRS est le 26 avril 2010.

Les conventions comptables IFRS de la société présentées à la note 3 ont été utilisées pour la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 29 avril 2012, pour l'information comparative et pour le premier bilan consolidé à la date de la transition sauf pour certaines exceptions obligatoires et exemptions choisies tel qu'indiqué ci-dessous.

La société a mis en application IFRS 1 « *Première adoption des Normes internationales d'information financière* », pour préparer ses premiers états financiers consolidés IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur le bilan consolidé, les capitaux propres consolidés, le résultat et le résultat global consolidé et les flux de trésorerie consolidés présentés est décrite dans la présente note et est expliquée plus en détail dans les notes explicatives relatives aux tableaux.

Exemptions relatives à la première adoption

Lors de la transition, IFRS 1 impose certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions à l'application rétrospective complète. La société a appliqué les exceptions obligatoires et les exemptions facultatives suivantes :

Exceptions obligatoires appliquées par la société :

- Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 26 avril 2010 selon les PCGR du Canada n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS.
- La société a appliqué la comptabilité de couverture dans le premier bilan consolidé seulement lorsque toutes les conditions requises selon l'IAS 39 ont été satisfaites à la date de transition.
- Les estimations établies auparavant aux termes des PCGR du Canada n'ont pas été révisées en raison de l'application des IFRS, sauf si cela était nécessaire pour tenir compte des différences dans les conventions comptables.

Autres exemptions facultatives adoptées par la société :

- La société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 « *Regroupements d'entreprises* », aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (26 avril 2010), incluant les regroupements d'entreprise effectués par la coentreprise. Voir la note g) pour obtenir une explication de l'incidence de cette exemption.
- Pour tous ses régimes d'avantages sociaux, la société a choisi de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulés existant à la date de transition aux bénéficiaires non répartis. Voir la note d) pour obtenir une explication de l'incidence de cette exemption. De plus, la société a choisi d'adopter l'exemption consistant à ne pas divulguer l'excédent ou le déficit des régimes à prestations définies et les gains et pertes liés à l'expérience avant la date de transition.
- La société a choisi de ne pas comptabiliser rétrospectivement l'effet sur les actifs des variations des passifs existants relatifs à ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, et des passifs similaires, lesquelles variations peuvent s'être produites avant la date de transition.
- La société a choisi d'utiliser les faits et circonstances qui existaient en date du 26 avril 2010 pour déterminer si un accord signé avant le 26 avril 2004 contient un contrat de location. Les accords signés après cette date ont été évalués selon les PCGR du Canada et n'ont pas été analysés de façon détaillée puisque ces analyses auraient donné lieu à des conclusions semblables selon IAS 17 et IFRIC 4.
- La société a choisi d'utiliser l'exemption prévue par IFRS 1 et a appliqué IFRS 2 à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 29 avril 2002.
- La société a choisi de mettre à zéro le montant cumulé des variations de redressement de conversion de devises dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date de transition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

29. Première adoption des IFRS (suite)

Rapprochement du bilan consolidé et des capitaux propres au 26 avril 2010

Notes explicatives	Bilan selon les PCGR du Canada	Éléments de rapprochement avec les IFRS							Bilan selon les IFRS	
		Transactions de cession-bail a)	Actualisation des provisions b)	Contrats déficitaires c)	Avantages sociaux futurs d)	Options d'achat d'action e)	Coentreprise f)	Différences de présentation h)		Renversement des écarts de change i)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif										
Actif à court terme										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	220,9						(5,2)			215,7
Débiteurs	286,2						(5,4)			280,8
Stocks	474,1						(4,2)			469,9
Frais payés d'avance	20,2						(0,2)			20,0
Impôts sur les bénéfices à recevoir	4,7							13,0		17,7
Impôts différés	24,9							(24,9)		-
	1 031,0	-	-	-	-	-	(15,0)	(11,9)	-	1 004,1
Immobilisations corporelles	1 980,5						(65,6)			1 914,9
Goodwill	426,5						(1,2)			425,3
Immobilisations incorporelles	188,2									188,2
Autres actifs	65,2		(1,1)		(8,3)					55,8
Participation dans une coentreprise	-						42,1			42,1
Impôts différés	5,3			0,2	3,0			0,1		8,6
	3 696,7	-	(1,1)	0,2	(5,3)	-	(39,7)	(11,8)	-	3 639,0
Passif										
Passif à court terme										
Créditeurs et charges à payer	872,9	(0,1)					(14,2)	(36,9)		821,7
Provisions	-							31,4		31,4
Portion à court terme de la dette à long terme	4,4									4,4
Impôts différés	5,6		0,2		(3,0)			(2,8)		-
	882,9	(0,1)	0,2	-	(3,0)	-	(14,2)	(8,3)	-	857,5
Dette à long terme	736,8						(24,9)			711,9
Provisions	-		(3,4)	0,8				90,3		87,7
Crédits reportés et autres éléments de passif	285,8	(98,6)			13,2		(0,6)	(71,8)		128,0
Impôts différés	176,9	38,4	0,6					(22,0)		193,9
	2 082,4	(60,3)	(2,6)	0,8	10,2	-	(39,7)	(11,8)	-	1 979,0
Capitaux propres										
Capital-actions	319,5									319,5
Surplus d'apport	18,8					1,6				20,4
Bénéfices non répartis	1 167,0	60,3	1,5	(0,6)	(15,5)	(1,6)			108,6	1 319,7
Cumul des autres éléments du résultat global	109,0							(108,6)		0,4
	1 614,3	60,3	1,5	(0,6)	(15,5)	-	-	-	-	1 660,0
	3 696,7	-	(1,1)	0,2	(5,3)	-	(39,7)	(11,8)	-	3 639,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

29. Première adoption des IFRS (suite)

Rapprochement du bilan consolidé et des capitaux propres au 24 avril 2011

Notes explicatives	Éléments de rapprochement avec les IFRS									Bilan selon les IFRS
	Bilan selon les PCGR du Canada	Transactions de cession-bail a)	Actualisation des provisions b)	Avantages sociaux futurs d)	Option d'achat d'action e)	Coentreprise f)	Frais d'acquisition regroupement d'entreprises g)	Différences de présentation h)	Renversement des écarts de change i)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif										
Actif à court terme										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	320,4					(10,7)				309,7
Débiteurs	356,1					(6,9)	(0,1)			349,1
Stocks	530,7					(4,7)				526,0
Frais payés d'avance	21,3					(0,3)				21,0
Impôts sur les bénéfices à recevoir	26,6							9,8		36,4
Impôts différés	33,9		(0,2)	2,8				(36,5)		-
	1 289,0	-	(0,2)	2,8	-	(22,6)	(0,1)	(26,7)	-	1 242,2
Immobilisations corporelles	2 002,8					(67,2)	(0,2)			1 935,4
Goodwill	442,5					(1,1)	(0,5)			440,9
Immobilisations incorporelles	188,6									188,6
Autres actifs	66,9		(0,8)	(7,9)		(0,2)				58,0
Participation dans une coentreprise	-					48,2				48,2
Impôts différés	9,8			3,1						12,9
	3 999,6	-	(1,0)	(2,0)	-	(42,9)	(0,8)	(26,7)	-	3 926,2
Passif										
Passif à court terme										
Créditeurs et charges à payer	994,5	(0,2)				(17,5)		(40,3)		936,5
Provisions	-							36,3		36,3
Portion à court terme de la dette à long terme	4,6									4,6
Impôts différés	21,2							(21,2)		-
	1 020,3	(0,2)	-	-	-	(17,5)	-	(25,2)	-	977,4
Dette à long terme	521,8					(24,9)				496,9
Provisions	-		(3,3)					92,0		88,7
Crédits reportés et autres éléments de passif	299,0	(95,6)		14,8		(0,5)		(78,2)		139,5
Impôts différés	222,4	37,2	0,7	(0,4)			(0,3)	(15,3)		244,3
	2 063,5	(58,6)	(2,6)	14,4	-	(42,9)	(0,3)	(26,7)	-	1 946,8
Capitaux propres										
Capital-actions	323,8									323,8
Surplus d'apport	18,1				1,2					19,3
Bénéfices non répartis	1 444,5	58,5	1,6	(15,2)	(1,2)		(0,5)		108,6	1 596,3
Cumul des autres éléments du résultat global	149,7	0,1		(1,2)					(108,6)	40,0
	1 936,1	58,6	1,6	(16,4)	-	-	(0,5)	-	-	1 979,4
	3 999,6	-	(1,0)	(2,0)	-	(42,9)	(0,8)	(26,7)	-	3 926,2

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

29. Première adoption des IFRS (suite)

Rapprochement de l'état du résultat consolidé pour l'exercice terminé le 24 avril 2011

Notes explicatives	Éléments de rapprochement avec les IFRS									État des résultats selon les IFRS
	État des résultats selon les PCGR du Canada	Transactions de cession-bail	Actualisation des provisions	Contrats déficitaires	Avantages sociaux futurs	Option d'achat d'action	Coentreprise	Frais d'acquisition regroupement d'entreprises	Différences de présentation	
	a)	b)	c)	d)	e)	f)	g)	h)		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	18 965,9						(415,5)			18 550,4
Coût des ventes	16 180,7						(376,0)			15 804,7
Marge brute	2 785,2	-	-	-	-	-	(39,5)	-	-	2 745,7
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	2 050,4	3,0	(0,9)	(0,8)	(0,6)	(0,4)	(18,1)	0,8	(4,5)	2 028,9
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	216,3						(2,6)			213,7
Bénéfice d'exploitation	518,5	(3,0)	0,9	0,8	0,6	0,4	(18,8)	(0,8)	4,5	503,1
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-						16,9			16,9
Frais de financement	28,1		0,7				(1,9)		4,5	31,4
Revenus financiers	(1,8)									(1,8)
Frais de financement nets	26,3	-	0,7	-	-	-	(1,9)	-	4,5	29,6
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	492,2	(3,0)	0,2	0,8	0,6	0,4	-	(0,8)	-	490,4
Impôts sur les bénéfices	122,1	(1,2)	0,1	0,2	0,3			(0,3)		121,2
Bénéfice net	370,1	(1,8)	0,1	0,6	0,3	0,4	-	(0,5)	-	369,2
Variation des redressements cumulés de conversion de devises	40,0	0,1								40,1
Variation de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie	2,0									2,0
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie	(1,3)									(1,3)
Pertes actuarielles	-				(1,2)					(1,2)
Résultat global	410,8	(1,7)	0,1	0,6	(0,9)	0,4	-	(0,5)	-	408,8

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

29. Première adoption des IFRS (suite)

Notes relatives aux rapprochements

a) Comptabilisation des gains reportés sur transactions de cession-bail

Sous les PCGR du Canada : Le chapitre 3065 du Manuel de l'ICCA « *Contrats de location* » exigeait que tout gain ou perte découlant d'une transaction de cession-bail soit reporté et amorti sur la durée du bail. La perte devait être comptabilisée aux résultats immédiatement lorsque la juste valeur du bien subséquemment loué était inférieure à sa valeur comptable au moment de la transaction.

Sous les IFRS : IAS 17 « *Contrats de location* » exige la comptabilisation aux résultats immédiate de tout gain ou perte découlant de transactions de cession-bail sauf si :

- le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif;
- le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

En vertu de cette différence, la société a analysé tous les gains reportés existants en date de transition. Lorsque les transactions avaient été conclues à la juste valeur, les gains reportés au bilan consolidé en date de transition ont été renversés et comptabilisés aux bénéfices non répartis. L'amortissement des gains reportés comptabilisé au cours de l'exercice 2011 a été renversé et tous les gains qui avaient été reportés suite à des transactions de cession-bail réalisées au cours de la même période ont été reclassés et enregistrés directement aux résultats.

b) Actualisation des provisions

Sous les PCGR du Canada : La seule provision qui devait être actualisée était la provision pour mise hors service d'immobilisation et le taux ne devait pas être ajusté rétroactivement.

Sous les IFRS : IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* » stipule que lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de toutes provisions doit être la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation.

En vertu de cette différence, la société a passé en revue toutes les provisions comptabilisées au bilan consolidé en date de transition et a actualisé celles dont la valeur temps avait un impact significatif. Ceci a eu pour impact de réduire le solde des provisions comptabilisées au bilan consolidé en date de transition. Pour l'exercice 2011, les nouvelles charges comptabilisées aux résultats relativement à ces provisions ont été réduites afin de refléter leur actualisation et une charge de désactualisation a été enregistrée aux résultats.

c) Contrats déficitaires

Sous les PCGR du Canada : Aucune provision n'était comptabilisée pour les contrats déficitaires.

Sous les IFRS : Selon IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », si une entité détient un contrat déficitaire, l'obligation actuelle résultant de ce contrat doit être comptabilisée et évaluée comme une provision. Un contrat déficitaire est un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir attendus du contrat. Les coûts inévitables d'un contrat reflètent le coût net de sortie du contrat, c'est-à-dire le plus faible du coût d'exécution du contrat ou de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution.

En vertu de cette différence, la société a passé en revue les contrats existants en date de transition afin d'identifier les contrats déficitaires. Il en a résulté la comptabilisation d'une provision pour contrat déficitaire en date du 26 avril 2010. Cette provision a été comptabilisée aux résultats, renversée au fur et à mesure de l'avancement des contrats et entièrement renversée au 24 avril 2011. Ceci a entraîné une diminution des frais d'exploitation, de vente et d'administration pour l'exercice 2011 suite à l'amortissement de la provision.

d) Avantages sociaux futurs

i) Gain et pertes actuariels

Sous les PCGR du Canada : En vertu du chapitre 3461 « *Avantages sociaux futurs* », pour un régime à prestations déterminées, une entité devait utiliser la méthode du « corridor » et constater dans la période un montant au titre de l'amortissement du gain ou de la perte actuariel si, au début de la période, le gain ou la perte actuariel net non amorti excédait 10 % du plus élevé des deux montants suivants :

- a) le solde de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice; et
- b) la juste valeur, ou la valeur liée au marché, des actifs du régime au début de l'exercice.

Sous les IFRS : Selon IAS 19 « *Avantages du personnel* », une entité peut choisir d'utiliser la méthode du corridor impliquant la non-comptabilisation d'une partie des écarts actuariels ou choisir de comptabiliser les écarts actuariels directement dans les capitaux propres.

La société a décidé de modifier sa méthode de comptabilisation et a décidé de constater les écarts actuariels directement aux capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global. De plus, en vertu d'IFRS 1, un nouvel adoptant peut choisir de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition aux IFRS. La société s'est donc prévaluée de ce choix et a renversé aux bénéfices non répartis les pertes actuarielles non amorties au 26 avril 2010. Les pertes actuarielles de l'exercice 2011 ont été comptabilisées directement aux autres éléments du résultat global et le montant d'amortissement qui avait été enregistré aux résultats en 2011 sous les PCGR du Canada a été renversé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

29. Première adoption des IFRS (suite)

ii) Services passés

Sous les PCGR du Canada : En vertu du chapitre 3461 « *Avantages sociaux futurs* », une entité devait amortir le coût des services passés découlant de la mise en place ou d'une modification du régime en affectant un montant égal à chacune des années de service restantes comprises dans la période prévue jusqu'à la date de l'admissibilité intégrale de chaque salarié qui était actif au moment de la mise en place ou de la modification du régime, mais n'était pas pleinement admissible aux avantages à cette date.

Sous les IFRS : Selon IAS 19 « *Avantages du personnel* », une entité doit comptabiliser en charges le coût des services passés, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

En vertu de cette différence, la société a renversé aux bénéfices non répartis les services passés non amortis qui étaient entièrement acquis au 26 avril 2010. Le montant d'amortissement des services passés pour l'exercice 2011 a été calculé en tenant compte des soldes ajustés selon les IFRS et le montant d'amortissement qui avait été enregistré aux résultats en 2011 sous les PCGR du Canada a été ajusté.

e) Rémunération à base d'actions

Sous les PCGR du Canada : Le chapitre 3870 « *Rémunérations et autres paiements à base d'actions* », prévoyait qu'il était possible d'utiliser la méthode linéaire pour la comptabilisation de la charge de rémunération lorsqu'une méthode différente de la méthode des acquisitions graduelles des droits était utilisée pour déterminer la durée utilisée dans le calcul de la juste valeur des options lorsqu'il y avait acquisition graduelle des droits. Comme la société ne prévoyait pas de différence significative entre les durées prévues de chaque groupe d'options, la méthode linéaire était auparavant utilisée.

Sous les IFRS : IFRS 2 « *Paiement fondé sur des actions* », ne prévoit pas de telle exception. Ainsi, lorsque les options sont acquises de façon graduelle, une entité doit considérer chaque tranche d'acquisition des droits comme une acquisition distincte et amortir la charge de façon distincte pour chaque tranche d'option.

En vertu de cette différence, la société a dû modifier son modèle d'amortissement de la charge relative à l'attribution de ses options d'achat d'action afin de tenir compte des différentes dates d'attribution des droits et cesser d'utiliser la méthode de l'amortissement linéaire. Au 26 avril 2010, le total de la charge supplémentaire qui aurait dû être comptabilisée cumulativement depuis le début du régime a été passé en réduction des bénéfices non répartis avec un ajustement équivalent au surplus d'apport. La charge comptabilisée en résultats au cours de l'exercice 2011 sous les PCGR du Canada a été ajusté afin de refléter la différence entre les deux méthodes d'amortissement.

f) Coentreprise

Sous les PCGR du Canada : Le chapitre 3055 « *Participations dans des coentreprises* » exigeait la méthode de la consolidation proportionnelle. Il ne permettait pas de comptabiliser les participations dans des coentreprises à la valeur de consolidation (méthode de la mise en équivalence).

Sous les IFRS : IAS 31 « *Participations dans des coentreprises* » offre le choix d'appliquer soit la méthode de la mise en équivalence, soit la méthode de la consolidation proportionnelle aux participations dans des entités contrôlées conjointement.

En vertu de cette différence la société a opté pour l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence lors de la transition aux IFRS pour la comptabilisation de sa participation dans RDK. Puisque la société utilisait la consolidation proportionnelle pour comptabiliser sa participation dans RDK sous les PCGR du Canada, 50,01% de la valeur de tous les postes de la coentreprise étaient inclus dans les postes du bilan consolidé et de l'état des résultats consolidés et ont donc été retranchés lors du rapprochement avec les IFRS. La valeur de la participation dans la coentreprise a été enregistrée au bilan consolidé sous le poste Participation dans une coentreprise et la quote-part de la société des résultats de la coentreprise relatif à la l'exercice 2011 a été enregistrée au poste Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

g) Regroupement d'entreprise - Frais d'acquisition directs

Sous les PCGR du Canada : Selon l'ancien chapitre 1581 « *Regroupement d'entreprise* » (chapitre en place avant la transition aux IFRS), les frais d'acquisition directs faisaient partie du coût d'acquisition.

Sous les IFRS : Selon IFRS 3 « *Regroupement d'entreprise* », les frais d'acquisition directs sont portés aux résultats lorsqu'ils sont encourus.

Puisque la société a choisi de se prévaloir de l'exemption d'IFRS 1 permettant de ne pas retraiter les regroupements d'entreprise antérieurs à la date de transition, aucun redressement n'a eu lieu en date du 26 avril 2010. Les regroupements effectués au cours de l'exercice 2011 ont été redressés pour refléter cette différence. Par conséquent, les frais d'acquisition inclus dans la répartition du coût d'acquisition au cours de l'exercice 2011 ont été passés en charges dans l'état financier consolidé redressé selon les IFRS.

h) Différences relatives à la présentation

Certains montants ont été reclassés afin de refléter les différences suivantes de classification :

i) Impôts différés :

Sous les PCGR du Canada : Selon le chapitre 3465 « *Impôts sur les bénéfices* », les portions à court terme et à long terme des passifs d'impôts différés et des actifs d'impôts différés devaient être présentées séparément.

Sous les IFRS : Selon IAS 12 « *Impôts sur le résultat* », tous les actifs et passifs d'impôts différés doivent être présentés dans l'actif et le passif long terme.

En vertu d'IAS 12, tous les impôts différés ont été classés à long terme au bilan consolidé de la société.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

29. Première adoption des IFRS (suite)

ii) Définition de court terme:

Sous les PCGR du Canada : Selon le chapitre 1510 « *Actif et passif à court terme* », l'actif et le passif à court terme devaient comprendre les éléments normalement réalisables ou payables dans l'année qui suivait la date du bilan ou au cours du cycle normal d'exploitation s'il excédait un an.

Sous les IFRS : Selon IAS 1 « *Présentation des états financiers* », l'entité doit présenter le montant qu'elle s'attend à recouvrer ou à régler au plus tard dans les douze mois pour chaque poste d'actif et de passif regroupant des montants qu'elle s'attend à recouvrer ou à régler :

- a) au plus tard dans les douze mois suivant la date de clôture, et
- b) plus de douze mois après la date de clôture.

La définition sous les IFRS étant plus directive, certains montants qui étaient auparavant présentés à court terme ont été reclassés à long terme au bilan consolidé de la société.

iii) Présentation des provisions :

Sous les PCGR du Canada : Il n'existait aucune indication spécifique concernant la présentation des provisions.

Sous les IFRS : IAS 1 « *Présentation des états financiers* » fait mention au paragraphe 54 l) qu'au minimum, le bilan doit comporter certains postes, incluant les provisions.

En vertu de cette différence, au bilan consolidé, la portion court terme des provisions a été retirée du poste Crédeurs et charges à payer et la portion à long terme du poste Crédits reportés et autres éléments de passif afin d'être présentées séparément sous le poste Provisions.

iv) Charge de désactualisation :

Sous les PCGR du Canada : Dans le chapitre 3110 « *Obligation liée à la mise hors service des immobilisations* » il était fait mention que la charge liée à l'écoulement du temps devait être classée comme une charge d'exploitation à l'état des résultats, non comme une charge d'intérêts.

Sous les IFRS : Selon IFRIC 1 « *Variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et des autres passifs similaires* », la désactualisation périodique doit être comptabilisée en résultats en tant que coût financier au fur et à mesure. De plus, selon IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », lorsque les provisions sont actualisées, la valeur comptable d'une provision augmente à chaque période pour refléter l'écoulement du temps. Cette augmentation est comptabilisée en coût financier.

En vertu de cette différence, la charge de désactualisation a été reclassée sous le poste Frais financiers à l'état des résultats consolidés de la société pour l'exercice 2011.

i) Renversement des écarts de change cumulés

L'application rétrospective des IFRS imposerait à la société d'établir le montant cumulé des différences de conversion conformément à IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* » à compter de la date de la formation ou de l'acquisition d'une filiale ou d'une entreprise détenue comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 1 permet de mettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition. La société a choisi de mettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date de transition.

État des flux de trésorerie

Le seul ajustement ayant eu un effet significatif sur l'état des flux de trésorerie est le changement de méthode de comptabilisation de la coentreprise, passant de la consolidation proportionnelle selon les normes canadiennes à la méthode de la mise en équivalence en IFRS. Les montants totaux des flux de trésorerie pour chacune des catégories qui étaient auparavant consolidées à l'état des flux de trésorerie consolidé relativement à la coentreprise et qui sont maintenant exclus pour la présentation sous les IFRS pour l'exercice 2011 sont les suivants :

	2011
	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5,2
Activités d'exploitation	9,9
Activités d'investissement	(4,4)
Activités de financement	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	10,7